



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 15 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le quinze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - DEGLISE - GALZIN - LENCOU - MAZARS - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

*M. Olivier DUVAL a donné procuration à Mme Catherine RABOU*

*M. Edouard DELOUVRIER a donné procuration à M. Thierry BARDOU*

N° 2015/163

**Objet : Nouveau plan de financement du projet de collecte et de traitement des pneus usagés - phase II**  
*(Annule et remplace la délibération n°2014/133 du 14 /10/2014)*

Vu la délibération n°2014/133 du 14 octobre 2014 approuvant le plan de financement du projet de collecte et de traitement des pneus usagés - phase II,

Monsieur le Président rappelle la volonté des élus d'étendre le projet de collecte et de traitement des pneus usagés mis en place à l'origine sur le secteur de l'ex-territoire du Pays d'Agout à l'ex-territoire du Lautrécois afin d'harmoniser cette démarche.

Un diagnostic a été réalisé et a identifié un gisement de 290 tonnes de pneus usagés soit environ 27.000 pneus, principalement chez les agriculteurs et à titre mineur chez les particuliers. En raison du coût important que représente cette opération, il est proposé de solliciter une subvention LEADER dans le cadre du FEADER.

Monsieur le Président présente le plan nouveau plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	TAUX DE PARTICIPATIONS	MONTANT (€ TTC)
Europe (LEADER)	48 % du montant HT	24.999,82
Département	20,00 %	12.500,00
Coopérative Arterris	1,23 %	770,00
Groupama	1,23 %	770,00
CCLPA	29,54 %	23.459,73
Total		62.499,55

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver le nouveau plan de financement comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le nouveau plan de financement du projet de collecte et de traitement des pneus usagés phase II, comme indiqué ci-dessus,

- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget ~~Ordures Menagères~~ 2016,
- autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 17 décembre 2015.

Le Président,

Raymond GARDELLE

